



Association Sportive Collège MESCOAT



Modalités de fonctionnement

2014/2015

Les professeurs d'EPS du collège animent l'**Association Sportive (AS)** qui est affiliée à l'**UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire).

L'AS permet à chaque élève, qui le désire, de découvrir ou/et de progresser dans certaines activités proposées au sein du collège et qui vont se décliner pour cette année ainsi :

***FONCTIONNEMENT n°1** : pendant la pause déjeuner **les lundi, mardi, jeudi et vendredi** pour **FOOT EN SALLE/VOLLEY BALL/BADMINTON/AUTRES...**

Une rotation des activités sur les midis sera prévue pour que tous les élèves puissent accéder aux diverses activités.

***FONCTIONNEMENT n°2** : le mercredi en début d'après-midi

* **NATATION** à Aqualorn : 12h10-13h05 pour les 4^e et 3^e de préférence.

13h05-14h pour les 6^e et 5^e de préférence.

Le mardi de 16 à 17h pour les élèves finissant à 15h05.

(les trajets vers la piscine sont assurés par les parents) + 7€ suppl.entrées piscine pour l'année

*de 12h30 à 14h30 pour **GYMNASTIQUE** au gymnase de Mescoat

*de 13h15 à 14h45 pour **BASKET BALL** salle OS du Lycée de l'Elorn

*de 13h à 14h30 pour **BADMINTON** au COSEC



Les fonctionnements n°1+n°2 sont cumulables : un enfant peut venir le midi+le mercredi, donc participer à plusieurs activités .

Le mercredi après-midi est aussi destiné plus particulièrement aux compétitions organisées dans les activités : cross, raid, course d'orientation, beach volley, sand ball, rugby, foot, athlé...

En cas de déplacements, les trajets effectués en car, pris en charge par l'AS et sous la responsabilité du professeur d'EPS encadrant.

Il est indispensable que vos enfants consultent régulièrement les panneaux d'affichage de l'AS (en face du bureau des surveillants et mur de la permanence) pour connaître les horaires, dates et lieu de rencontres, mais aussi le site internet du collège : rubrique Association Sportive.



Formalités d'adhésion 2014/2015

➡ **18€** pour la licence UNSS pour **1 ou plusieurs** activités , avec un **TEE-SHIRT AS** inclus (si chèque, veuillez mettre à l'ordre de l'Association Sportive du collège de Mescoat)

➡ un certificat médical multisports ou adapté à la pratique choisie,

➡ la fiche d'inscription AS et l'autorisation parentale fournies par les professeurs d'EPS.

Le jeudi 11 et vendredi 12 septembre des séances d'essai "MIDI DECOUVERTE" sont proposées aux élèves de 6^e uniquement pour découvrir le fonctionnement de l'AS et ses activités.

Il ne faut pas hésiter, et surtout regarder l'affichage des activités proposées au jour le jour.

Les inscriptions démarrent **Mer 10/09/14 au gymnase de 13h00 à 15h00**, avec l'ensemble des documents à fournir, mais aussi auprès des professeurs d'EPS à n'importe quel moment de l'année, sous réserve de places disponibles.